

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Chantal BEQUILLARD à Thomas BIETRY, Hamid HAMLIL à Virginie REY, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 février	Le 18 février	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	44

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

**2021-02-07 Budget annexe Service Ordures Ménagères-Débat d'Orientation Budgétaire 2021**  
*Rapporteur : Christian RAYOT*

**Préambule**

- **Une perte des recettes générées par le rachat des matériaux :**
  - Le marché mondial du papier-carton est engorgé, les prix ont été divisés par quatre en un an et les centres de tri commencent à avoir des difficultés à écouler leurs stocks.
  - Les professionnels tirent la sonnette d’alarme.  
 L’Europe et la France produisent plus que l’industrie papetière européenne ne peut consommer. Pendant de nombreuses années, une partie du flux a été exportée en Asie et en particulier en Chine, où sont fabriqués la très large majorité des produits manufacturés consommés dans le monde et nécessitant un emballage avant expédition. Mais la Chine, suivie par d’autres pays dans la foulée, a récemment fermé ses frontières à certaines matières recyclées, provoquant un engorgement mondial.  
 Le contexte actuel ne tendant pas à s’améliorer en 2021, ces matières seront reprises à coût égal à zéro, engendrant une perte financière importante.

➤ **Une augmentation des tarifs du SERTRID**

Part variable (ordures ménagères, refus de tri, encombrants)	Tarif 2020	Tarif 2021
Collectivités membres du SERTRID	71,20 €	74,00

A noter également que la Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) augmente de 12 € la tonne à 17 € la tonne pour 2021.

**Simulation du coût sur 2021 avec les tonnages 2020 :**

	Tonnage 2020	Coût 2020	Coût 2021	Evolution 2020-2021
OM	3 656,98	334 677,69 €	366 053,72 €	+ 9,37 %
ENCOMBRANTS	1 374,56	125 799,73 €	137 593,46 €	

➤ **Une augmentation du coût de traitement de la collecte sélective :**

Tarif 2020			Tarif 2021		
Coût de traitement multimatériaux à la tonne	Coût de traitement monomatériaux à la tonne	Coût de transport	Coût de traitement multimatériaux à la tonne	Coût de traitement monomatériaux à la tonne	Coût de transport
109	38	89	124 + 13,70%	38 +0,00%	94 + 5,6%

**Simulation du coût sur 2021 avec les tonnages 2020 :**

	Tonnage 2020	Coût de traitement 2021	Coût de transport 2021	Location benne 2021	Total TTC 2020	Total TTC 2021
<b>Monomatériaux</b>	183,79	7004,79	7 238,00	900,00	<b>16 233,57 €</b>	<b>16 657,07 €</b>
<b>Multimatériaux</b>	1 421,30	176 241,20	29 046,00	1 150,00	<b>201 929,97 €</b>	<b>227 080,92 €</b>

Compte tenu de ces éléments et afin de garantir le fonctionnement du service et l'équilibre du budget, il est proposé une augmentation de 5% de la redevance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :

Niveau tarifaire	Litrages	Tarif 2020	Tarif 2021	Tarif 2020	Tarif 2021
<b>A</b>	80 L	111.02 €	116.57 €	1.63 €	1.71 €
<b>B</b>	120 L	155.41 €	163.18 €	1.98 €	2.08 €
<b>C</b>	140 L	196.30 €	206.11 €	2.16 €	2.26 €
<b>D</b>	180 L	260.58 €	273.61 €	2.52 €	2.65 €
<b>E</b>	240L	322.50 €	338.62 €	3.04 €	3.19 €
<b>F</b>	360 L	430.00 €	451.50 €	4.10 €	4.30 €
<b>G</b>	500 L	563.22 €	591.38 €	5.35 €	5.62 €
<b>H</b>	660 L	716.30 €	752.11 €	6.77 €	7.11 €
<b>I</b>	770 L	821.46 €	862.53 €	7.77 €	8.16 €
<b>I</b>	1 000 L	1 057.76 €	1 110.65 €	9.88 €	10.37 €

Cette proposition permettra de dégager des recettes supplémentaires de **58 206.58 €** sur l'année 2021.

➤ **De nouveaux investissements :**

- Des travaux sur la déchetterie de Fêche l'Eglise :  
 En 2007, la déchetterie de Fêche l'Eglise a été réhabilitée, des bungalows avec du bardage bois avaient été mis en place pour abriter les vestiaires des agents, leur réfectoire, une salle de réunion et des bureaux. Ces locaux vieillissent très mal, l'eau s'infiltré à plusieurs endroits, et les sols s'écroulent. La reconstruction de ces locaux en dur est programmée en 2021. L'enrobé sur le site de Fêche l'Eglise est également à refaire. Les marchés de travaux seront mis en ligne courant janvier
- L'acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères (BOM) :  
 La BOM commandée en 2020 sera livrée dans quelques mois.

### QUELQUES CHIFFRES :

Selon le dernier référentiel national de l'ADEME datant de 2013, la moyenne d'ordures ménagères incinérées par an et par habitant sur le territoire français est de **288 kg**. Sur le périmètre de la CCST, la moyenne est de **154 kg/an/hab**.

Concernant la collecte sélective, la moyenne nationale se situe à **48 kg** par an et par habitant, la moyenne des habitants du sud territoire est de **69 kg/an/hab**.

Quelques informations :

Avec 15 bouteilles de lait en plastique, on fabrique un arrosoir

Avec 9 boîtes de conserve en acier, on fabrique une boule de pétanque

Avec 1 brique de lait, on fabrique un paquet de mouchoir

Avec 20 bouteilles en plastique transparent, on fabrique un oreiller

Avec 10 kg de journaux revues magazines, on fabrique 9 kg de papier recyclé neuf

Avec 6 briques de jus de fruits, on fabrique un rouleau de papier toilette

Avec 250 canettes d'aluminium, on fabrique un cadre de vélo

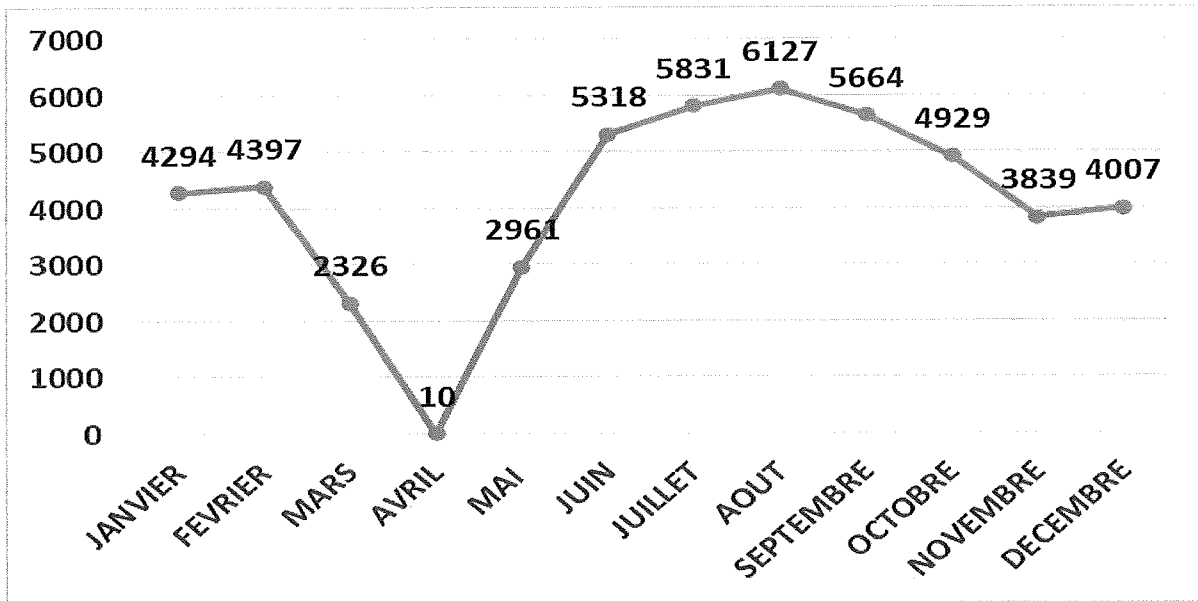
Avec 15 bouteilles en plastique transparent, on fabrique un pull en polaire

Avec 6 boîtes de céréales, on fabrique un carton

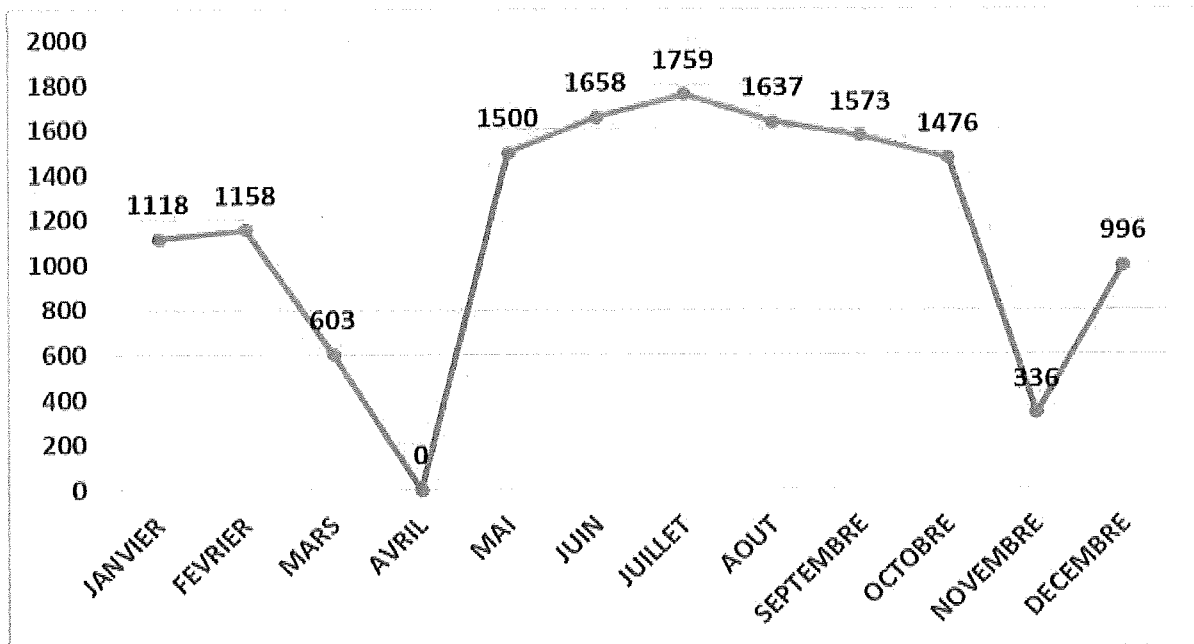
### BILAN D'ACTIVITE :

*Pour l'année 2020, nous avons comptabilisé 49 703 passages à la déchetterie de Fêche l'église, 13 814 passages à la déchetterie de Florimont, 320 039 levées de bacs, et distribué 8499 badges depuis la mise en place du contrôle d'accès.*

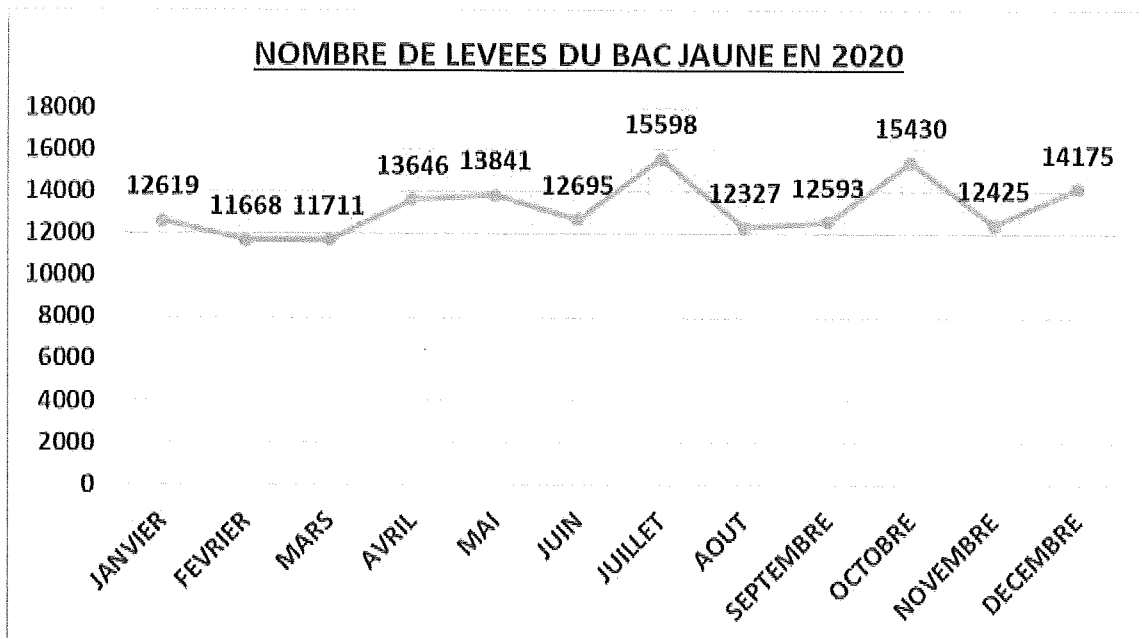
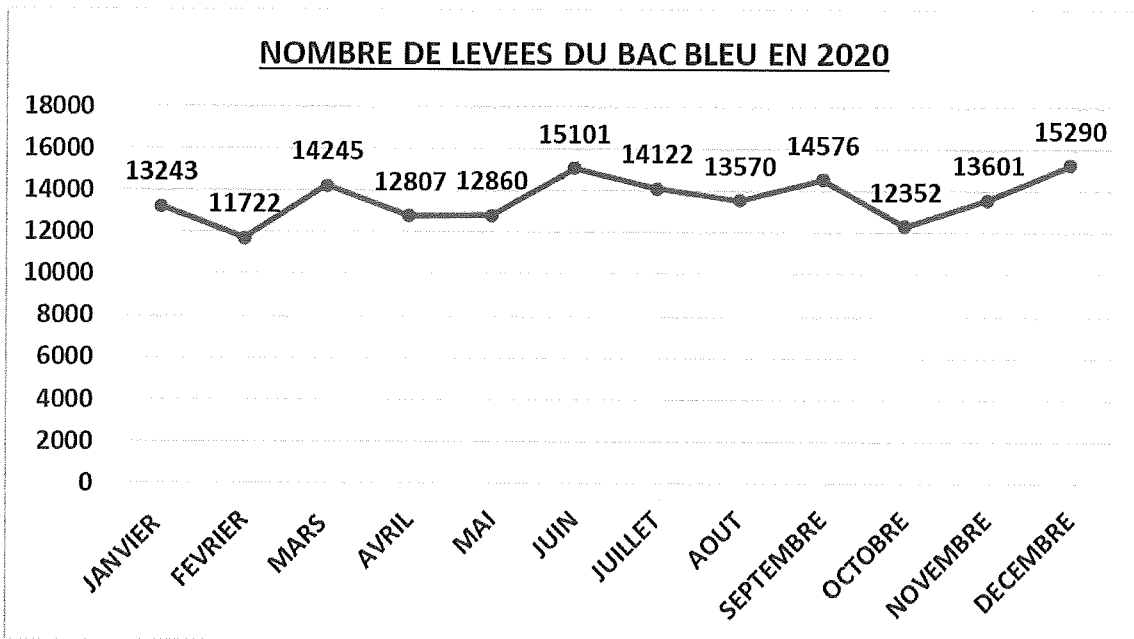
Fréquentation de la déchetterie de Fêche l'Eglise :



Fréquentation de la déchetterie de Florimont :



Suivi annuel du nombre de levées de bacs :



## Les éléments marquants et principaux investissements de 2020

L'année 2020 a été marquée par :

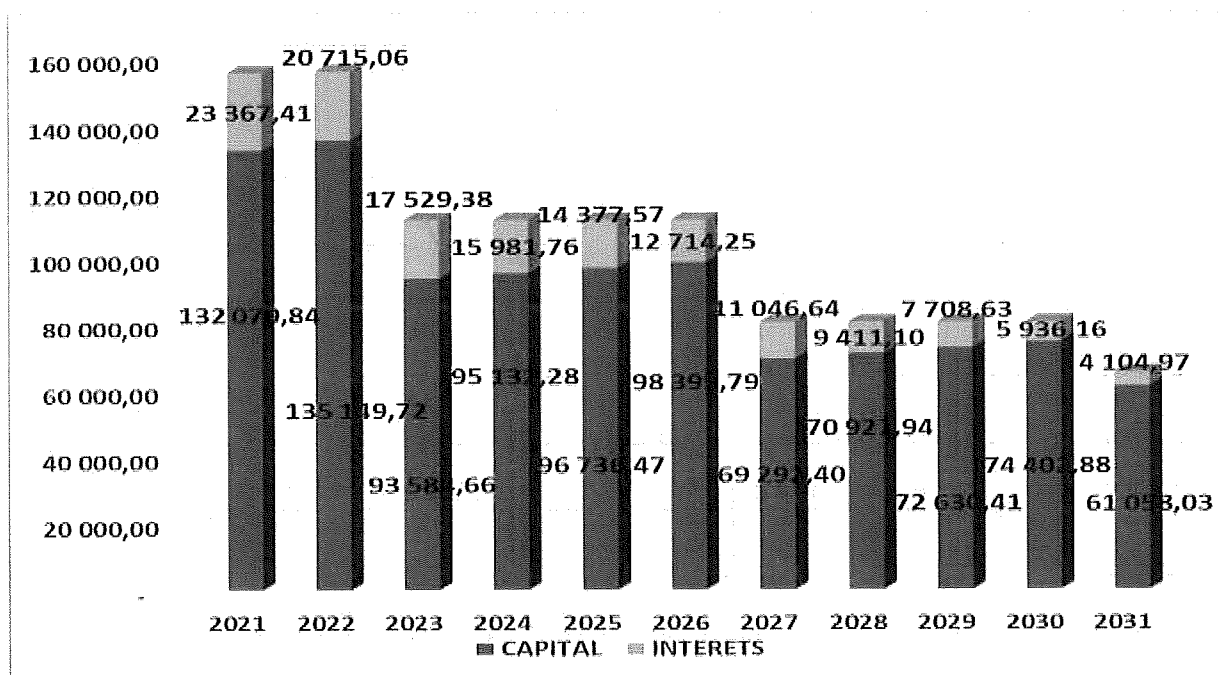
L'attribution du marché d'étude et de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur la déchetterie de Fêche l'Eglise. Après le confinement de début d'année, la réouverture des sites a été organisée par groupe de communes afin de limiter les files d'attente. La police intercommunale est intervenue pendant plusieurs semaines afin de réguler les entrées.

Une benne à ordures ménagères et des bacs à ordures ménagères ont également été acquis en 2020.

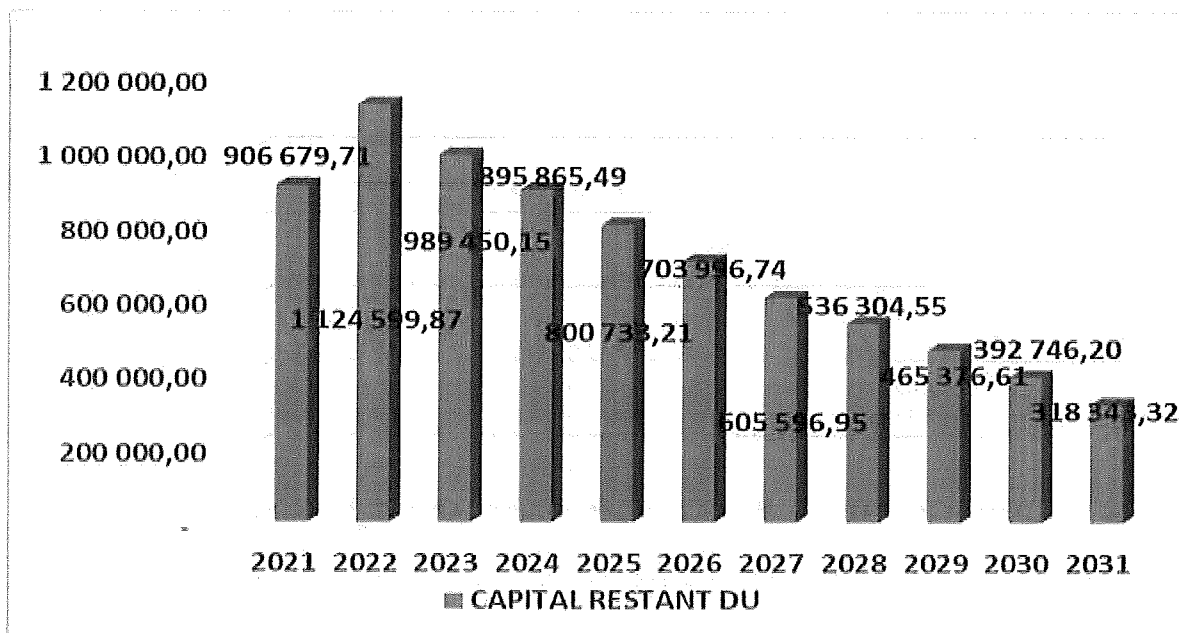
## État actuel de la dette

Le capital restant dû en 2021 est de 1 070 686.83 € correspondant à 6 emprunts à taux fixe. L'encours remboursé en 2021 sera de 190 644.26 € dont 164 007.12 € de capital et 26 637.14 € d'intérêts.

### Evolution de l'annuité de la dette



### Capital restant dû



### Une image du compte administratif 2020

Les premières projections laissent apparaître :

- un **résultat déficitaire** à la section de fonctionnement de **71 759.34 €** sur l'année 2020, et un **résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 371 113.87 €**.
- un **résultat excédentaire** à la section d'investissement de **350 497.33 €** sur l'année, et un **résultat cumulé excédentaire de 420 204.82 €** en incluant l'excédent reporté 2019.
- des **restes à réaliser** à hauteur de **75 600 € en recettes**
- des **restes à réaliser** à hauteur de **133 051.80 € en dépenses**
- **Soit un excédent global y compris RAR de : 733 866.89 €**

	Résultats 2020	Résultats 2019 reportés	Tous exercices confondus	Restes à réaliser à inscrire en investissement au budget 2021	
Fonctionnement	-71 759.34 €	442 873.21 €	371 113.87 €	Recettes	75 600 €
Investissement	350 497.33 €	69 707.49 €	420 204.82 €	Dépenses	133 051.80 €

## Les orientations 2021

### Les projets

#### A- Renforcement des actions en faveur du tri sélectif

Le nouveau barème F de l'éco-organisme CITEO (ECO-EMBALLAGES) prévoit un contrat d'objectifs, comprenant différentes actions en lien avec le tri.

Ce contrat est une condition à remplir afin de percevoir les soutiens financiers.

Il est donc prévu :

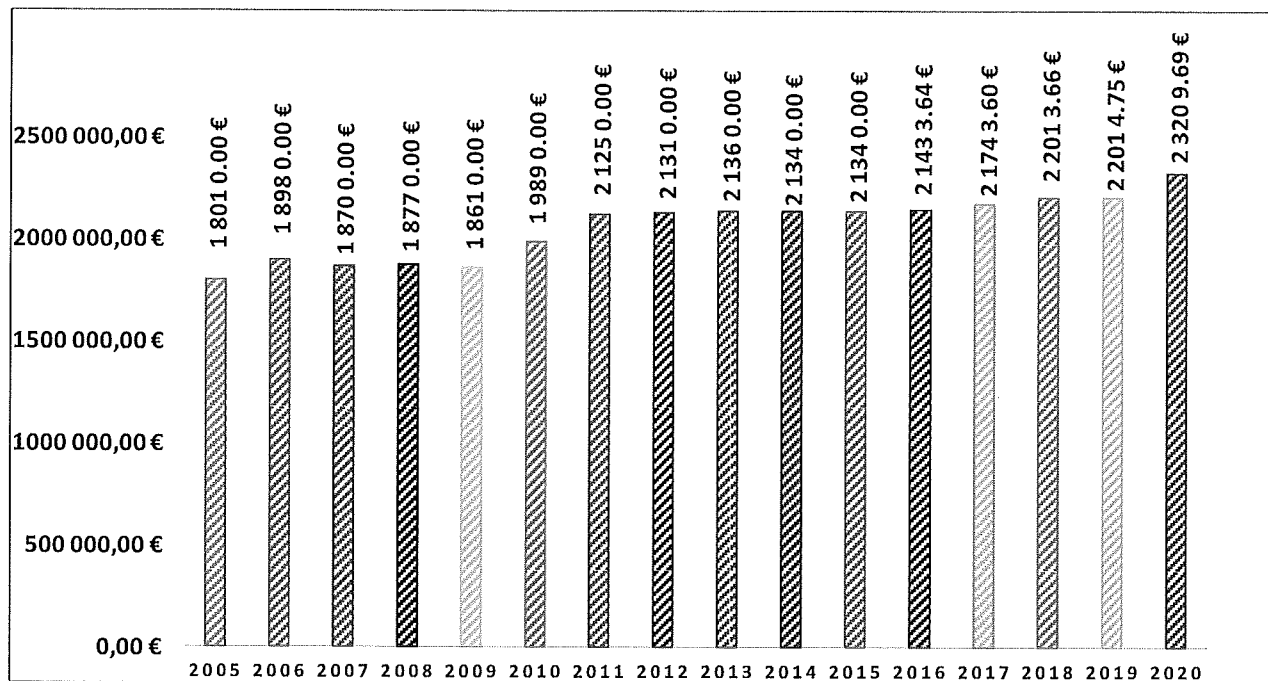
- La distribution de sacs de pré-collecte dans l'habitat vertical avec des animations en pied d'immeuble en partenariat avec Territoire Habitat.
- Quelques réunions publiques pour rappeler les consignes de tri aux habitants, afin de maintenir les performances et réduire les refus de tri.
- Un appel à projets ouvert aux artistes peintres, afin de customiser les Eco-points verre situés au centre des 3 communes principales de la CCST.  
Cette action a été lancée avec succès dans d'autres collectivités (Strasbourg, Metz, Mulhouse). Cette initiative vise à encourager encore un peu plus l'utilisation des conteneurs à verre, pour des questions de propreté urbaine et d'environnement.

#### B- Collecte des bio-déchets en séparé

Les bio-déchets représentent environ un tiers des poubelles résiduelles des Français ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs bio-déchets avant 2025.

Une réflexion sera engagée tout au long de l'année 2021 afin de définir la solution de collecte séparée la plus adaptée au territoire.

### Evolution de la redevance incitative



A noter que la participation des usagers est stable depuis 2003, nous avons augmenté de 3 % en 2016 et de 5% en 2020.

**Les grandes lignes du budget primitif 2021****En fonctionnement****Les dépenses 2021 : 3 135 217.62 €****Dont notamment :**

<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 844 919.00 €</b>
Traitement des déchets	1 522 105.00 €
Carburants	60 000.00 €
Entretien matériel roulant	80 000.00 €

**Frais de personnel** **974 943.75 €**

**Charges financières (intérêts d'emprunts)** **24 000.00 €**

**Dotation aux amortissements** **265 854.87 €**

**Les recettes 2021 : 3 266 873.45 €****Dont notamment :**

Participation des usagers	<b>2 379 206.58 €</b>
Soutien des Eco-organismes	<b>444 933.00 €</b>
Vente de matériaux	<b>58 520.00 €</b>
Excédent reporté	<b>371 113.87 €</b>

**Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 131 655.83 € à la fin de l'exercice 2021.  
(sans report : -239 458.04 €)**

**En investissement****Les dépenses 2021 : 762 197.89 €****Dont notamment :**

Remboursement d'emprunts en capital	<b>132 079.84 €</b>
Constructions	<b>267 000.00 €</b>
Immobilisations corporelles	<b>331 018.05 €</b>

Une enveloppe de 528 410.56 € sera disponible pour diverses opérations : la construction d'un nouveau bâtiment sur la déchetterie de Fêche l'église, l'acquisition d'une benne à ordures ménagères, l'achat de bacs, l'achat de benne de déchetterie pour Fêche l'église, l'achat de mobilier.

**Les recettes 2021 : 762 197.89 €****Dont notamment :**

Provision aux amortissements	<b>265 854.87 €</b>
FCTVA	<b>57 990.00 €</b>
Restes à réaliser	<b>75 600.00 €</b>
Excédent reporté	<b>362 753.02 €</b>

**Le budget d'investissement s'équilibre à hauteur de 762 197.89 €**

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

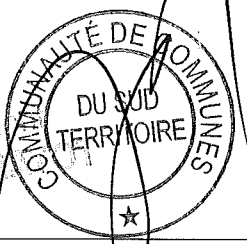
- De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 du Service Ordures Ménagères

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 05/03/2021

Le Président,

Le Président  
Christian FAYOT



Le Président,

Le Président  
Christian FAYOT

